

Action 5.4 Contribuer à la réduction des déchets
Objectif 2030
<p><i>Diminuer l'enfouissement des déchets de 50% d'ici 2025 par rapport à 2010</i> <i>Augmenter la valorisation des déchets de 21 % d'ici 2025 par rapport à 2015</i> <i>Diminuer la production annuelle de déchets</i></p>
Descriptif de l'action
<p>Le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) est une collectivité territoriale qui a été créée par arrêté préfectoral du 22 décembre 1995 afin de mettre en œuvre le plan départemental de gestion des déchets de la Dordogne. Il est en charge du transfert, du transport et du traitement des déchets ménagers pour 505 communes de Dordogne.</p> <p>Depuis 2015, il assure également la collecte et la gestion des déchèteries des adhérents à leur demande. Le SMD3 et le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Périgord Noir (SICTOM) sont les deux syndicats auxquels adhère la communauté de Communes. A noter que le SICTOM est adhérent au SMD3.</p> <p>Afin de réduire à la source les déchets mais aussi tendre vers une part toujours plus importante de déchets triés et recyclés, le Sictom du Périgord Noir a initié, ces dernières années, de nombreuses actions : campagnes de communication ; distribution à tous les foyers de guides du tri ; densification des filières de tri dans les déchèteries ; distribution de composteurs individuels à plus de 8 000 foyers afin de valoriser les déchets fermentescibles ; lancement de composteurs collectifs ; mise en oeuvre des nouvelles modalités de collecte des déchets ; adoption de nouveaux gestes de tri...</p> <p>1) Inciter au compostage</p> <p>Le SICTOM distribue gratuitement des composteurs aux citoyens le demandant.</p> <p>Le SICTOM, l'Office de Tourisme et la CCSPN mèneront des actions de sensibilisation/communication autour du compostage auprès des habitants, écoles, structures publiques ou privées et acteurs du tourisme.</p> <p>Le SICTOM avec les communes et les CCSPN réfléchiront à la mise en place des composteurs collectifs supplémentaires, comme cela a été fait sur le quartier du Colombier à Sarlat.</p> <p>Le SMD3 a prévu dans son schéma stratégique de renforcer la pratique du compostage pour les particuliers et les professionnels notamment pour le secteur de la restauration et du tourisme. Le développement de plateformes collectives de proximité, maillant de manière adaptée le territoire de la communauté de Communes sera envisagé.</p> <p>2) Recycler et valoriser les mégots</p> <p>Selon l'organisme de statistique Planetoscope, 4 300 milliards de mégots de cigarettes sont jetés chaque année dans la nature. Un mégot contient des substances extrêmement polluantes (l'acétate de cellulose, goudron, ammoniac, radium,...) et peut mettre jusqu'à 12 ans avant de se dégrader totalement. Afin de limiter les impacts de ce fléau sur l'environnement, le recyclage des mégots commence à se développer en France.</p> <p>Le SICTOM travaillera en relation avec une association (MéGo,...) pour installer des cendriers sur des</p>

places fréquentées. Une fois collectés par l'association, les mégots seront triés, broyés, dépollués, séchés, pressés afin de faire des plaques de plastique recyclées. Pour un ordre d'idée, 40 000 mégots sont nécessaires pour une plaque de plastique de 60 cm x 60 cm x 1 cm d'épaisseur.

Dans le cadre d'une démarche partenariale, le Sictom du Périgord Noir propose désormais aux 60 communes ainsi qu'aux professionnels du territoire l'acquisition de cendriers muraux fabriqués en Nouvelle Aquitaine au prix unitaire de 154€ H.T., (qui seraient vidés par leur soin dans un fût dédié dans l'une des déchèteries locales).

Le Sictom prendra en charge la centralisation des mégots récupérés ainsi que les frais de traitement estimés à environ 400€ H.T. par trimestre.

Les cendriers ont la particularité d'allier l'utile à l'agréable, car les propriétaires pourront l'utiliser afin de poser une question de manière ludique aux personnes fréquentant les lieux. En effet, dans la partie haute vitrée les usagers pourront voter en choisissant d'évacuer leur mégots dans la colonne A ou B des réponses.

3) Réduire la quantité de déchets enfouis

Cette mesure correspond au projet A1 et B2 du schéma stratégique du SMD3.

Les actions programmées par le SMD3 sur le territoire sont notamment :

- Sensibiliser les habitants pour qu'ils agissent sur leurs gestes quotidiens et ceux en direction des déchetteries
- Réduire la production de textiles sanitaires usagés
- Sensibiliser les professionnels en mettant l'accent sur le secteur du tourisme

4) Réorganiser la collecte et optimiser les déplacements

La collecte des déchets nécessite des déplacements en camions-benne qui consomment beaucoup de carburant. En optimisant les déplacements de ces camions, on limitera leur consommation et l'émission de polluants dans l'air. Les nuisances sonores engendrées seront quant à elles réduites. Le SMD3 et le SICTOM vont réorganiser le plan de collecte.

Il est prévu plus de 7 000 000 € d'investissement sur 3 ans (aménagement des points de collectes, véhicules, mise en place de la Redevance Incitative)

5) Optimiser la gestion des déchets végétaux

Le SICTOM avec les collectivités (CCSPN et communes) étudie la possibilité de mettre en œuvre un service de broyage destiné aux particuliers. L'idée étant de facturer le service de broyage chez le particulier qui garde le broyat.

Il est également envisagé par la structure de mettre en place la vente du compost issu du traitement des déchets végétaux aux agriculteurs locaux et venir ainsi en substitution d'intrants chimiques.

6) Soutenir l'économie circulaire et le recyclage

L'intercommunalité veillera à faciliter le travail des associations oeuvrant dans le recyclage et l'économie circulaire.

A ce jour, la ressourcerie recyclerie les Récup'acteurs organisent sur le secteur du Périgord Noir, la

récupération, valorisation, vente, et apprentissage de savoir faire par l'échange, l'animation et l'éducation sur les gestes environnementaux. Deux sites sont présents sur Sarlat.

L'association Asso'lidaire a pour but de promouvoir un modèle local alternatif, favorisant le lien social en milieu rural, par le biais de différents leviers:

- Favoriser le lien social: Échanges de biens/services/savoirs/savoir-faire par la création et la gestion d'un SEL (Système d'Échange Local),
- Organisation de manifestations diverses: gratifiera, concerts, trocs, etc... respectant la biodiversité, et proposons d'autres manières de vivre en territoire rural en lien avec les problématiques environnementales actuelles
- Favoriser la mise en valeur des dynamiques existantes: Création d'un Annuaire des initiatives locales qui enrichissent le territoire; Projets en réflexion: coopérative d'achat, plateforme de vente partagée, ...

N°	Titre de la mesure	Porteur	Partenaires	Budget
5.4.1	Inciter au compostage	SICTOM	Communes / CCSPN / OT	Sictom: 22 000 €
5.4.2	Recycler et valoriser les mégots	SICTOM	Communes / association	1000 €/an
5.4.3	Réduire la quantité de déchets enfouis	SMD3 / SICTOM		15 000 €
5.4.4	Réorganiser la collecte et optimiser les déplacements	SICTOM	SMD3	7 000 000 sur 3 ans
5.4.5	Optimiser la gestion des déchets végétaux	SICTOM	SMD3	En étude
5.4.6	Soutenir l'économie circulaire et le recyclage	Associations locales	CCSPN	Non déterminé

Indicateur	Valeur 2019	Objectif 2025	Producteur
Nombre de composteurs collectifs installés	A 1	ND	SICTOM
Nombre de cendriers pour le recyclage installés	0	ND	SICTOM
Quantité de mégots valorisés	0	ND	SICTOM
Nombre de sessions de sensibilisation effectuées	SICTOM : Scolaire : 40 animations du 01/09/19 au 01/01/20 Grand public : 24 sessions de sensibilisation	ND	SITCOM / CCSPN
Nombre de recycleries	1 : Les Recup'acteurs à Sarlat	ND	CCSPN
Volume de production de déchets	28 051,89 tonnes en 2019 soit 682,36 kg/ habitant/an	ND	SICTOM
Volume de déchets enfouis	14 608,13 tonnes soit 355,34kg/Hab/an	ND	SICTOM
Volume de déchets valorisés	13 443,76 tonnes	ND	SICTOM

Indicateur	Valeur 2019	Objectif 2025	Producteur
Distance parcourue par les camions-bennes	Du 01/07/218 au 30/03/2019 390 638 km	ND	SICTOM
Émissions de GES liées au transport des déchets	569T de CO2	ND	SICTOM
Consommations d'énergie liées au transport des déchets	216 939 L de carburant (1070km/jour en moyenne).	ND	SICTOM

Calendrier					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X
<p>2020 : Début de l'opération pour le recyclage des mégots</p> <p>2021 : Instauration de la redevance incitative</p> <p>2021 : Mise en place du service de broyage</p>					

Secteurs d'activités concernés							
Résidentiel	Tertiaire	Transports	Tourisme	Agriculture	Déchets	Industrie	Énergie
X			X		X		

Résultats attendus	
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	<input type="checkbox"/> Protection des ressources
<input type="checkbox"/> Développement des EnR	<input type="checkbox"/> Réductions des émissions de GES
<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation / Formation
<input type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Protection de la santé

Analyse de l'action						
Priorité/ 5	Difficulté de mise en œuvre	Rapport coût / efficacité	Énergie économisée (MWh/an)	Émissions évitées tCO2/an	Impact sur la qualité de l'air	Autres impacts environnementaux
3	4	3	SO	ND	+	+
Atténuation/Adaptation						
<p>Réorganiser la collecte et optimiser les déplacements des camions-benne permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Le développement du compostage et l'optimisation de la gestion des déchets verts constitue une adaptation au changement climatique car cela permettra l'utilisation de compost pour augmenter les apports « nutritionnels » des sols.</p>						

Point de vigilance

Pas de point de vigilance identifié
